

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1336

Artikel: Deux poids deux mesures, et une dose de cynisme
Autor: Tabin, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux poids deux mesures, et une dose de cynisme

Par Jean-Pierre Tabin,
sociologue, professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne

Dans notre société, les inégalités se creusent. Les exclus vivent alors que les privilégiés ont des revenus indécents. État des dysfonctionnements.

TOUTE PERSONNE A des capacités, des compétences ou des talents. Chacun a aussi droit à ce qu'on le reconnaisse. Visiblement, cependant, ce droit est fort différent selon les individus, et cette différence tend à s'accroître. Il est des comparaisons qui s'imposent.

Quelques rappels

Un commentaire entendu à la Radio suisse romande en février, vantant l'entrée de Swisscom dans le marché, relevait un des effets bénéfiques de cette privatisation: donner au nouveau patron de l'entreprise un salaire équivalant à celui des managers européens, soit 800 000 fr. l'an (67 000 fr. par mois). On a pu lire un peu partout que le chef du Service cantonal des finances de l'État de Vaud quittait son poste, après deux ans de service. Son salaire n'était plus assez attrayant pour lui: il ne touchait, dit-on, pas plus de 230 000 fr. (19 000 fr. par mois?), salaire par ailleurs plafonné. Le directeur suppléant de La Poste, qui n'a jamais occupé son emploi, a reçu plus de 277 000 fr., soit sept mois de salaire, accompagnés d'une indemnité de départ (30 000 fr. par mois?).

En comparaison, 29% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de René Levy et al. sur la stratification sociale en Suisse (voir DP 1319) déclarent avoir un revenu mensuel inférieur à 3000 fr. Sur les 153 474 chômeurs ayant touché des indemnités de l'assurance chômage en janvier 1997, plus de 80% recevaient moins de 3600 fr. par mois (43 200 fr. l'an). Enfin, les normes de l'aide sociale publique (1998) indiquent au maximum 1165 fr. par mois, loyer et assurance maladie non compris, pour une personne seule (13 980 fr. l'an) et 2895 fr. pour un ménage de quatre personnes (34 740 fr. l'an). Le salaire annuel des

uns est donc équivalent (et encore...) au salaire mensuel des autres...

André Gorz fait remarquer que les quatorze administrateurs américains de la firme Nike ont, à eux seuls, un revenu annuel égal au salaire des 18 000 ouvrières philippines de la marque. Il relève en outre que, durant les années quatre-vingt, les bénéfices avant impôts des cinq cents plus grandes firmes américaines ont augmenté de 92% en moyenne, et qu'ils ont été empochés à raison de 61% (contre 22% en 1953) par les PDG de ces firmes. Le phénomène d'accumulation des richesses aux mains de quelques privilégiés est, selon lui, en train de s'accroître, un peu partout dans le monde. Et cette accumulation est sans commune mesure avec ce que gagnent la majorité des gens. Elle est même proprement inimaginable.

Le social est politique, pas technique

Paul De Grauwe, professeur d'économie à l'Université de Louvain et participant au forum de Davos, déclarait à *L'Hebdo* (5.2.98) que «le principal défi politique est donc de convaincre ceux qui ont un emploi qu'il est aussi dans leur intérêt à long terme d'être moins protégés.» N'est-ce pas là une définition parfaite de l'aliénation?

L'augmentation des bénéfices de certains en précarise d'autres. Elle n'est possible qu'en les exploitant, en les forçant au travail intermittent ou sur appel, au chômage, à l'invalidité... La production de la richesse nationale ne devrait pourtant pas profiter seulement à quelques-uns, comme les administrateurs du groupe de Martin Ebner. L'injustice est flagrante, choquante.

Elle impose de repenser totalement le système, pour imaginer une distribution des revenus qui corresponde non au volume du travail fourni, mais au volume de richesse socialement produite. Pour cela, un changement de perspective s'impose: la richesse produite n'est pas l'apanage de quelques-uns, mais elle doit être socialisée. Elle ne doit pas être seulement individualisée, car la «loi du marché» est loi du profit de quelques-uns, et de la précarisation, voire de l'exclusion des autres.

Une société qui ne prend pas ce fait en compte, qui permet de mettre à la retraite anticipée (et payée), à 57 ans, un haut fonctionnaire qui s'est surtout distingué en déclarant qu'un tiers de chômeurs étaient alcooliques, qu'un autre tiers étaient fainéants, et qui n'offre à ses chômeurs ni des conditions correctes de retraite anticipée, ni simplement des conditions de vie acceptables, est une société qui dysfonctionne complètement.

Il est grand temps d'entreprendre une vraie réflexion, qui ne se contente pas d'analyser de manière technique divers scénarios d'évolution de la sécurité sociale (comme le fait rapport IDA Fiso, voir DP 1326). Il faut remettre la pensée politique et l'homme au milieu de la société. Je ne vois guère, avec André Gorz et d'autres intellectuels comme lui, que le débat sur l'allocation universelle pour changer tout cela. Un revenu, pris sur la richesse produite, redistribué à tous, sans condition. À quand ce débat au sein des politiques? ■

André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*. Paris, Galilée, 1997.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Pierre Imhof (pi)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Albert Tille (at)

Forum: Jean-Pierre Tabin

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9